

## 1. Caractériser un nom.

Caractériser un nom, c'est lui attribuer une ou plusieurs caractéristiques précises afin de le rendre plus clair, et ce, à l'aide de plusieurs procédés grammaticaux.

Pour caractériser un nom, on utilise:

- Un adjectif qualificatif épithète directement placé **avant** ou **après** le nom :

- ✓ un **petit** garçon.  
→ Adjectif qualificatif épithète.
- ✓ Une histoire **drôle**.  
→ Adjectif qualificatif épithète.

- Un adjectif qualificatif attribut séparé du nom par **un verbe d'état** :

- ✓ Ce tableau **est magnifique**.  
→ Adjectif qualificatif attribut.
- ✓ La mer **paraît calme**.  
→ Adjectif qualificatif épithète attribut.

- Un complément de nom introduit par une préposition (à, de, des, en...) + nom :

- ✓ Les habitants **de l'immeuble** s'entendent bien.  
→ Complément de nom.

- Une subordonnée relative complément d'antécédent:

- ✓ Il arrose **l'arbre qu'il a planté il y a dix ans.**  
↓  
Antécédent  
→ Subordonnée relative complément de l'antécédent.